



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL  
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL  
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



## Centre Régional AGRHYMET

# Avis de Recrutement *salica*

*Les candidatures féminines et celles des pays membres sous représentés  
dans les effectifs du CILSS sont vivement encouragées*

### TITRE DU POSTE : Recrutement d'un (e) expert (e) junior en Pastoralisme.

- **Lieu d'affectation** : Centre Régional AGRHYMET (CRA), Niamey, Niger
- **Durée du contrat** : Un (01) an avec possibilité de renouvellement
- **Type de recrutement** : Inter-Etatique CILSS
- **Classement catégorie salariale** : P2
- **Date limite de candidature** : **28 février 2025**

#### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Comité permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70. Il regroupe de nos jours treize (13) Etats membres dont 8 Etats côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo), 4 états enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) et 1 Etat insulaire (Cap-Vert). C'est un établissement public inter-étatique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Le mandat du CILSS est de « s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un nouvel ordre équilibre écologique au Sahel ».

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase II (PRAPS-2) se place dans la continuité de la phase 1 et, constitue pour la Banque mondiale qui finance cette seconde phase, une suite opérationnelle de la Déclaration de Nouakchott sur le Pastoralisme adoptée le 29 octobre 2013. Le PRAPS-2 va poursuivre la dynamique positive initiée par le PRAPS-1, tout en renforçant les acquis de cette première phase.

Financée par la Banque mondiale au profit de six pays sahéliens de la phase 1 (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad).

Dans le cadre du PRAPS-2, la FAO a signé un protocole d'accord avec AGRHYMET CCR AOS pour aider les pays à mettre en œuvre leur bilan avec l'outil Feed Balance Sheet (FBS) qui représente le bilan alimentaire animal amélioré. Ce bilan évalue les ressources alimentaires disponibles pour le bétail et les compare aux besoins des animaux d'élevage. Les données obtenues aident les producteurs et décideurs à améliorer la planification, notamment pour la distribution de fourrages ou le déstockage en cas de déficit. Ces bilans sont également utilisés pour des évaluations à différentes échelles, incluant des analyses de la concurrence entre l'alimentation animale et humaine.

Dans le Sahel, ce bilan est utilisé par les ministères concernés comme un outil prospectif pour anticiper la saison sèche. Il est essentiel pour formuler des actions politiques visant à renforcer la résilience des communautés pastorales. Le bilan fourrager est aussi crucial pour les systèmes d'alerte précoce.

L'outil FBS, développé par la FAO et le CIRAD, a été appliqué avec l'appui d'AGRHYMET dans plusieurs pays du Sahel, dont le Mali et le Burkina Faso. Un atelier de capitalisation s'est tenu à Niamey en avril 2022. Les directives de la FAO seront mises en œuvre dans les six pays du PRAPS-2, contribuant ainsi à une gestion durable des ressources et à une meilleure gouvernance des terres pastorales.

Dans ce protocole d'accord, il est prévu de recruter un expert junior en pastoralisme qui sera chargé d'appuyer la division Information, Stratégie et Économie Pastorales (ISEP) du Département Gestion des Ressources Naturelles (DGRN) dans la mise en œuvre des activités.

Afin de pourvoir le poste d'expert junior, AGRHYMET CCR AOS recherche des candidatures de personnes qualifiées et compétentes.

## **II. DEPENDANCE HIERARCHIQUE ET FONCTION PRINCIPALE**

Sous l'autorité du Directeur Général de AGRHYMET CCR AOS et la supervision technique du chef de la division Information, Stratégie et Économie Pastorales (ISEP) du Département Gestion des Ressources Naturelles (DGRN), l'Expert Junior aura pour

fonction principale d'appuyer la mise en œuvre des activités de la Division ISEP et de façon prioritaire, assister l'expert en pastoralisme de AGRHYMET CCR AOS dans la mise en œuvre des activités retenues dans le Plan de travail et Budget Annuel (PTBA) convenu entre la FAO , l'UCR PRAPS 2-CILSS et AGRHYMET CCR AOS.

L'Expert Junior exécute ses activités sous la supervision technique de l'expert en pastoralisme.

### **III. TACHES ET RESPONSABILITÉS**

L'Expert Junior aura principalement pour tâches de contribuer à la mise en œuvre des activités suivantes :

- Organiser les réunions de cadrage avec les pays bénéficiaires du projet PRAPS 2;
- Mettre à jour la base régionale sur les ressources pastorales ;
- Fournir les données aux pays pour la réalisation du FBS ;
- Participer aux réunions de validation des données dans les pays ;
- Appuyer la mise en œuvre des activités de suivi des ressources fourragères, du Service Régional d'Information Pastorale (SRIP) ;
- Accompagner le processus d'opérationnalisation de l'Observatoire des Systèmes d'Élevage Mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel (OSEMAOS) ;
- Contribuer à l'amélioration et au transfert des outils de suivi/ évaluation des ressources pastorales, du bilan fourrager et d'alerte précoce ;
- Collecter et gérer les données sur le pastoralisme ;
- Exécuter toutes autres tâches assignées par l'institution.

### **IV. PROFIL ET EXPÉRIENCE REQUIS :**

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Master ou équivalent en pastoralisme ou disciplines similaires (agronomie, géographie, zootechnie, environnement, hydraulique) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en pastoralisme ou dans des domaines similaires ;

- Avoir une expérience en recherches appliquées en pastoralisme ou dans des domaines similaires ;
- Avoir une aptitude à travailler sur le terrain et en équipe multiculturelle et interdisciplinaire, et un sens élevé de responsabilité et de relations humaines ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils SIG (ArcGIS et QGIS) ;
- Avoir une parfaite connaissance des techniques de traitement et d'analyse des images satellitaires, notamment la maîtrise des logiciels SPIRITS, ENVI, ILWIS, TIMESAT, ECOGNITION ou autres logiciels similaires ;
- Avoir une bonne connaissance de la technologie des drones en termes d'utilisation, de traitement et d'analyse est un atout ;
- Disposer de très bonnes compétences en informatique, notamment la maîtrise des langages de programmation, (R ou Python ou langages similaires) est un atout ;

## V. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une demande de candidature adressée au Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET CCR AOS ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;
- Les copies certifiées conformes des titres, diplômes et attestations de qualifications ;
- Les copies des certificats, attestations de travail, contrat de prestation / consultation, attestation de bonnes fins ;
- Une copie du certificat de nationalité justifiant la nationalité d'un pays membre du CILSS ;

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le **28 février 2025** par courriel à l'adresse : [agrhyment.recruit@cilss.int](mailto:agrhyment.recruit@cilss.int) avec copie à [recrutements@cilss.int](mailto:recrutements@cilss.int) avec en objet « **Expert junior en Pastoralisme** ».

L'avis de vacances est disponible sur les sites du CILSS :

- CILSS: [cilss.int](http://cilss.int)
- Centre Régional AGRHYMET : <http://agrhyment.cilss.int>
- Institut du Sahel <http://insah.cilss.int>;

**Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.**

Niamey, le **30 JAN 2025**

**Le Directeur Général par intérim**



**Dr Issoufou BAOUA**